Coin des Ménagères

CORRESPONDANCE MARMITONESQUE. — BEIGNETS AU VIN BLANC. — TARTE AUX CERISES.

Correspondance Marmitonesque. — Je continue à puiser dans ma correspondance quelques extraits de lettres que m'a valu la publication de « Mes Recettes pour votre Cuisine ». En voici une entr'autres dont son vénérable auteur ne pardonnera devoir publier.

« Cher Monsieur Marmiton,

« Je vous bénis, vous et votre livre. Il y a encore de l'humanité souffrante une catégorie de citoyens qui a plaindre à elle toute la bonté au point de vue culinaire, que toutes les dames ensemble à n'importe quel point de vue, je veux parler des vieux garçons condamnés de prendre leur repas au restaurant à moins que, si des curés de campagne affligés d'une bonne (!) qui ne suit pas vos intéressantes chroniques du lundi.

« Une confidence, Monsieur Marmiton, figurez-vous qu'une de mes anciennes — car je ne vais pas à mon premier pouvez-vous le comprendre — eut un jour la bêtise de m'assaisonner en guise de salsifis, quelques... des tubercules de dahlias que je réservais dans ma cave pour les planter au terme le printemps suivant. Je n'ai pas que ce fut nouveau, mais vous jugez de l'ébahissement de mes convives quand, le moment venu de faire ma plantation, je m'aperçus de la disparition de mes précieux tubercules et que ma bonne m'en donna l'explication... culinaire ! !

« Aussi, vous pouvez avec quelle joie je me procurai vos recettes. Je les ai potassées consciencieusement et comme je changeais précisément de ministre de l'intérieur, je m'empressai de lui mettre votre livre entre les mains. Désormais, je rédige ainsi l'ordre de chaque semaine :

« Dimanche n° 1.
« Lundi n° 682.
« Mardi n° 152, etc., etc...

« Tous mes confrères devraient posséder ces recettes, à l'aide desquelles ils pourraient à chaque changement de ministère faire passer un examen à celui qui prétend à la succession de l'écumoire et au trône du fourneau.

« Votre reconnaissant, oh ! combien !...

« O. D., curé de P. »

Tel est le curieux de me reporter aux mandarins indiqués par cet honnête ecclésiastique. Si son menu est des plus frugal comme il convient, en revanche il manque un peu d'imagination et je constate que le mauvais bouillon est passablement en honneur au presbytère de N... Dans ces conditions M. le Curé ne sera pas gêné de trouver et de conserver longtemps une bonne, homme... quelque chose comme une perle, quoi !...

Pour corser, dans les grandes circonstances, ou quand il recevra des confrères, le menu bovien de M. le Curé de N., l'idée m'est venue de publier aujourd'hui les deux recettes suivantes que je fait dédie en reconnaissance pour ses félicitations.

Beignets au vin blanc. — Mélangez parfaitement deux œufs entiers, un verre de bon vin blanc, un morceau de beurre et de la farine en quantité suffisante pour obtenir une pâte plutôt ferme. Etendez cette pâte avec le rouleau à tarte, en lui donnant partout la même épaisseur et coupez-la en morceaux égaux que vous jetez dans la friture bouillante. Retirez de belle couleur, faites bien égoutter, saupoudrez de sucre en poudre et servez.

Tarte aux cerises. — Versez sur votre planche à pâtisserie, cent-cinquante grammes de farine que vous disposez en puits, au milieu duquel vous mettez quarante grammes de sucre en poudre, même poids de beurre, un jaune d'œuf et deux petites cuillerées d'eau. Délayez le tout et formez-en une boule que vous laissez reposer pendant une heure. Beurrez votre tourtière, garnissez-la de la pâte que vous avez amincie au rouleau lui donnant environ trois millimètres d'épaisseur dans le fond mais en tenant les bords un peu plus épais. Rangez-y vos cerises dénoyautées aussi serrées que possible, couvrez-les de deux bonnes cuillerées de sucre en poudre et faites cuire au four une bonne vingtaine de minutes.

MARMITON.

Reproduction réservée, sauf pour « La Croix » et ses suppléments.

PLAGE DE MALO-TERMINUS
Gare de Lafrintenelle — Tram de Dunkerque
HOTEL MODERNE
Toujours ouvert — Spécial pour familles — Grand confort — Cuisine bourgeoise — Tables par familles — Bains de mer gratuits directs de l'Hôtel — Kiosques sur plages — Chapelle — Garage — Pension 7 francs.
LEGAT-DUPUIS, propriétaire
1007

SUCRE ABEILLE le plus sucré
681

MARMITON
Vient de paraître
3e EDITION
Mes Recettes
pour votre
CUISINE
2 fr. 20 par la poste.
2 fr. en librairie ou aux porteurs.
EN VENTE :
A Lille. — Librairie de la « Croix du Nord », 1, rue des Sept-Agneaux; René Giard, 2, rue Royale;
A Roubaix. — Lecture Populaire, Grande-Rue ; Maison du Livre, 21, rue du Vieil-Abreuvoir ;
A Armentières. — L. Ramon, 80, rue de Lille ; Librairie Bette-Caux, 2, Grand'Place ;
A Cambrai. — O. Masson, 25, rue Saint-Martin ;
A Cauchy. — Pierre Grimbert, 28, rue Gambetta ;
A Douai. — Delarra, 26, rue Saint-Jacques ;
A Dunkerque. — Paul Tronquée, 2, Place de la République ; Mlle Coelambier, 15, rue des Chaudronniers ;
A Maubeuge. — M. Delgorge.
A Saint-Amand-les-Eaux. — Librairie Taquet-Dewasmes ;
A Valenciennes. — A. Dupuis, 36, rue Saint-Jacques ; Librairie Giard, 40, Place d'Armes.
Et à tous les porteurs de la Croix du Nord

MOUVEMENT DU PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 28 juin

Bayou, vap. fr. Card, 829, div. Duchateau.
Brest, vap. fr. Lasland, 1002, cap. Brunet, div. Bosquet.
Copenhague, vap. norw. Ludwig, 158, cap. Jacobsen, ins, Vaasels.
Havre, vap. fr. Pet Mo, 3782, cap. Andrew, div. Worms. Maritimes.
Batoum, vap. ang. Hotham Newton, 1680, cap. Brand, huile lourde, Hutter.

SORTIES du 28

Cardiff, vap. norw. Cerro, 1117, cap. Gelsen, lest, Pepol.
Calais, vap. fr. Ville de Caen, 145, cap. Cleuet, div. Duchateau.
Cecile, vap. ang. Calder, 354, cap. Wolmotte, div. Hutter.
Hull, vap. ang. Héro, 331, cap. Harrison, div. Debaisser.
Copenhague, vap. dan. Kentucky, 2331, cap. Arrisen, div. Duchateau.
Hambourg, vap. fr. Listrac, 144, cap. Reden, div. Worms.
Cardiff, vap. ang. Dargal, 1279, cap. Dowson, lest, Duchateau.
Havre, vap. fr. Amiral Olry, 3561, cap. Privat, div. Charg. R.
Hull, vap. dan. Anganyr, 845, cap. Jorgensen, div. Hutter.
Brest, vap. fr. Noel, 955, cap. Lecocq, charbon, Leroy.

LIBRAIRIE
du la « Croix du Nord »
EN CHARGE
de l'exécution rapide et soignée
des Titres de Lettres, Factures, Mandats-cartes
Lettres Mortuaires, Cartes de visite.

LES ÉCHECS

REVUE DES JOURNAUX

XXXV, 8 à 24. — **Le Réveil de Lyon** continue avec la plus grande régularité la série de ses publications hebdomadaires sur le jeu de Dames. Dans la suite des numéros indiqués, nous relevons 72 problèmes (nos 33 à 104), ayant la plupart pour auteurs des damistes dont la réputation est bien établie, tels que Molimard, Bonnard, Ferret, Lienhray, etc. N'oublions pas de mentionner d'intéressantes nouvelles, informations et observations, des études sur les débuts, et enfin quelques parties entières.

Remarque. — Le problème de G. D. (Croix du Nord, n° 980) a été reproduit dans le périodique lyonnais, sous le n° 98 (14. 6. 14).

Fin de partie n° 89

Problème 104, par VAN BERKEL

Noirs : 3 pions

Blancs : 3 pions, 1 dame

Les blancs commencent et gagnent.

Une petite fin de partie ; par Van Berkel, à Rotterdam (Voor de Jeugd ; Réveil de Lyon, nos 103, 21. 6. 14).

Problème 105, par SAKAYAN

Noirs : 14 pions

Blancs : 13 pions

Les blancs commencent et gagnent.

Un joli problème, par Sakayan (de Constantinople), champion arménien actuellement fixé à Lyon (**Echo de Paris**, n° 7030, 9. 2. 14).

QUELQUES MOTS SUR BLANKENAAR ET SON ŒUVRE.

(Suite)

Mais pourquoi précisément cette position ? Est-ce peut-être que Blankenaar s'attaquait plus spécialement aux fins de partie non solutionnées ? Nous ne le savons pas. C'est ici que nous trouvons que le génie de Blankenaar dépasse toute conception. Blankenaar ne sort pas des règles de la logique la plus stricte ; le travail ci-après le démontrera pleinement, pensons-nous.

Blankenaar nous a donné quelques détails sur un nouveau problème qui dérive de cette position. Voici son raisonnement : les Blancs ayant le trait, la dame noire est enfermée à 36. Il n'est pas vraisemblable que cette dame placée sur une case libre se soit d'elle-même emprisonnée. Le dernier coup des Noirs part donc de l'une des cases de 40 à 10 vers la case 5. La sûreté logique s'y opposant, mais suivons l'entreprise où seul Blankenaar se sera lancé, entreprise d'une telle hardiesse, mais d'un si puissant attrait, que nous ne pouvons, dans cet article, qu'exprimer notre admiration pour l'incomparable maître. Blankenaar mit en l'air la gomme à que le maître français, pour réaliser le gain, avait confinée dans un coin et lui rendit ainsi sa liberté, le grain adamantine restant acquis aux Blancs. Oui, il alla même plus loin ; il supprima le blocage de la dame 36 en plaçant la dame blanche 47 à une autre case où il était possible de la poser.

Inutile de dire que l'obtention de la position définitive de gain, préparée par une suite de nombreuses ripostes, n'est pas l'effet de l'arbitraire, mais résulte, chez Blankenaar, d'un principe aussi logique que vraisemblable. Nous n'hésitons pas à déclarer que ces déplacements sont plus difficiles à saisir que nous ne pouvons le croire, tout au moins s'ils se présentaient dans quelque importante composition.

Que Blankenaar réussisse par les coups justes à placer les dames dans la position voulue pour arriver à la position gagnante, encore que l'exécuteur ne soit pas celle de quelques autres de ses problèmes, mais atteigne tout de même pour le gain le total de 12 coups, voilà l'énigme et le mystère qui nous le posent en dominateur génial, en type incomparable pour les fins de partie ; voilà pourquoi admiration et le respect reconnaissant sa vision supérieure dans la contre-attaque et éclatent dans ces mots : le génial problémiste de fins de partie !

A suivre.

ECHECS

Solution du problème 91

Le coup initial est D . 8 CD, suivi de T . 7 R ou 5 FD : ainsi :

1	D . 8 CD	
2	T . 7 R + ou d	R . 2 D Mat
1	.....	T (4 D). 2 D
2	T . 5 FD +	Mat

1	.....	T (5 D). 4 FD
2	T x T +	Mat
1	.....	T (4 D). 4 CD
2	T . 5 FD +	Mat
1	.....	T (3 R). 3 D
2	T . 7 R +	Mat
1	.....	T (3 R). 2 R
2	T x T +	Mat
1	.....	T (3 R). 1 R
2	T . 7 R +	Mat

Solution du problème 89

1	D . 6 FD	P . 4 D
2	D . 6 FR +	R . 4 FD
3	C . 6 T +	Mat

TOURNOI INTERNATIONAL

Voici les résultats définitifs du grand tournoi international de Saint-Pétersbourg :

1	Lasker (allemand)	13 1/2
2	Capablanca (cubain)	13
3	Alekhine (russe)	10
4	Tarrasch (allemand)	4 1/2
5	Marschall (américain)	4

Le Dr Emmanuel Lasker, ayant regagné son retard d'un point et demi dans la première partie du tournoi, arrive finalement en tête à la grande surprise de tous et conserve ainsi le championnat du monde que beaucoup croyaient déjà devoir être enlevé par le jeune maître cubain Capablanca.

UNE HORLOGE DU XVIe SIÈCLE
dans le clocher de l'ÉGLISE SAINT-MARTIN A SIN-LE-NOBLE

La plupart des habitants de Sin ignoraient que la clocher de l'église St-Martin contint les restes d'une antique horloge. Leur étonnement fut donc bien compréhensible dimanche dernier lorsqu'on leur fit remarquer sur les planches vétustes de l'ancien cadran, une grosse aiguille noire qui marquait l'heure exacte. Les qui ? les pourquoi ? les comment ? affluent leur train. Nous nous efforcerons de satisfaire au bien légitime curiosité de nos lecteurs à ce sujet.

Il y a un an à pareille époque, l'auteur de ces quelques notes étant monté au clocher, trouva sous un amoncellement de ais abandonnés la dépêche d'archaïsme et de mortier, des rouages en fer forgé. Il eut beaucoup fait de les dégager de ces décombres et il se trouva en face d'une ancienne horloge. Bien que très détériorés les organes principaux existaient encore. Un examen minutieux permit d'établir qu'ils remontaient au moins à la dernière moitié du XVIe siècle, peut-être même à la construction de la tour en 1532. Une seule pièce la roue d'échappement était moderne. Peut-être avait-elle été placée en 1820 par les Mobiles qui, dit-on, s'ennuyèrent, mais en vain, de faire marcher la vieille horloge. Cette roue, la plus délicate de toutes, était d'ailleurs la plus maltraitée et chacune de ses dents pointues demandait à être retaillée.

Une grande fabrique d'horlogerie à qui l'on s'adressa alors, se serait volontiers chargée de remettre notre horloge en état ; mais le coût de la réparation eût été, sinon supérieur, au moins équivalent à l'achat d'un nouveau mouvement : il fallut y renoncer. D'autre part convenait-il de laisser le temps achever de détruire ce magnifique travail de ferronnerie qui supposait plusieurs années de la vie d'un ouvrier fort habile ? Ceût été dommage. Puisqu'on n'avait pas le choix il fallut se mettre à l'œuvre. L'horloge fut donc entièrement démontée. Chacune des pièces fut soigneusement décapée, redressée, passée au feu, les dents furent retaillées, les axes polis et leurs boîtes alésées, ce qui demanda beaucoup de temps. Le lourd balancier qui en s'effondrant avait failli tuer notre fidèle sonneur, il y a de cela quinze ans environ, fut redressé et muni d'une vis de réglage et d'une suspension ; enfin chaque rouage fut remis à sa place et noyé dans l'huile et la graisse. Hélas ! l'horloge ne marchait pas encore : elle ne pouvait pas marcher... Les cordes n'existaient plus ; la manuvelle avait disparu ; les trois pignons du remontage étaient détruits ; un tambour était vermoulu ; l'ancre était complètement usée par des frottements durs ; en un mot il restait énormément à faire et l'on manquait de l'essentiel. C'est alors que la Compagnie des Mines d'Aniche, à qui nous tenons à exprimer notre profonde gratitude, voulut bien mettre à notre disposition un excellent mécanicien et nous fournir gracieusement tous les matériaux nécessaires. Ainsi, vers la milieu du mois de juillet 1913 le clocher entendit de nouveau le tic-tac lent et majestueux de son antique horloge. Pourtant nous n'étions pas au bout de nos peines comme on va le voir.

L'horloge marchait, avons-nous dit : son mouvement était même très régulier, mais elle s'arrêtait au bout de dix-huit heures, les poids venant se poser sur une construction récente. Pour obvier à cet inconvénient, il fallut imaginer un système assez compliqué de poulies, permettant de faire passer les poids dans un angle du clocher resté libre, et de les faire descendre de la chambre des cloches jusqu'à la hauteur de la tribune. Ce travail qui nécessita la démontage de deux étages de plancher fut, on le conçoit, long et délicat. D'autre part, des devoirs plus graves nous ayant obligé d'interrompre nos essais pendant un espace de dix mois environ, cette transformation ne fut accomplie que pour le mois de juin 1914. Avant n'est-ce que samedi dernier que nous avons résolu, satisfait des premiers résultats, de fixer une aiguille sur le cadran noirci de l'aversage de l'Eglise. Cette aiguille c'est mise aussitôt à tourner régulièrement.

Beaucoup de personnes se demandent pourquoi on n'a mis qu'une aiguille, pourquoi pas deux. C'est parce que notre horloge, comme toutes les horloges d'avant le XVIIe siècle, n'en possède qu'une. L'addition d'une aiguille des minutes nécessiterait l'adaptation d'un système de roues et d'engrenages appelé quadrature. Cette transformation serait très difficile et très coûteuse ; nous ne désespérons pas cependant de la réaliser quelque jour. En attendant, nous ferons remarquer que les horloges à une seule aiguille offrent une compensation en sonnant tous les quarts d'heure. La notre ne sonne pas encore mais, nous voulons l'espérer, elle ne tardera pas à sonner. Les marteaux sont retrouvés, seulement les transmissions et leurs équerres ont disparu. Ce fut sans doute lorsqu'en 1809 on déplaça la petite cloche, la seule de l'époque pour poser la grosse.

Il faut donc retaire les nièces qui sont perdues et replacer les marteaux sur les cloches. C'est la Maison Waushy qui a bien voulu se charger de ce travail. D'autre part, puisque nous possédons deux cloches, nous avons décidé de faire sonner les quarts par la petite et les heures sur la grosse. Cette nouvelle transformation, on le conçoit, demandera du temps, mais elle se fera. La restauration du double mouvement de la sonnerie est à peu près terminée. Les volants sont refaits et munis de nouvelles crémaillères : sur les tambours en chêne, dont un est neuf, s'enroulent de solides câbles d'acier ; des goupilles ont été changées ; les leviers des marteaux ont été renforcés. Nous n'attendons plus qu'une pièce actuellement à la forge pour savoir si notre travail sera couronné de succès.

C'est précisément parce que nous en avons toujours douté que nous avons travaillé en catimini. Mais aujourd'hui que nos nombreuses alliées et voisines, que la pose d'une aiguille surtout, ont attiré l'attention du public, nous avons accepté volontiers d'écrire ces quelques notes.

Bientôt, l'Administration municipale, qui a déjà fait nettoyer le clocher, remplacera les deux cadrans de l'avenue de l'Eglise et de la place Jeanne d'Arc.

En terminant, nous formons le vœu que grâce à la protection du grand pape Saint Sylvestre l'inventeur de l'horloge à poids, la pièce soit bientôt un bon état. Par ce moyen elle invitera les habitants de Sin-le-Noble à se rendre exactement en semaine à leur travail et le dimanche aux offices de l'Eglise.

E. P.

DOCUMENTS DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

SOCIÉTÉS

Par acte s. s. p. en date à Lille, du 12 juin 1914, il a été formé une Société en nom collectif, sous la raison et la signature sociales : DUHEM, CAUVIN, DUMEZ et POTTIER, ayant pour objet la location de voitures automobiles, avec siège à Lille, rue d'Isabermann, 9.

Par acte s. s. p. en date à Armentières, du 19 juin 1914 il appert que la Société en commandite : DEBRUYNE-LASSELIN et Cie, ayant siège à Armentières, rue du Faubourg de Dunkerque, 3, est dissoute.

Par acte s. s. p. en date à Lille, du 27 mai 1914, il a été formé une Société en commandite simple, sous la raison et la signature sociales : LEBRUYRE-DUCROCQ, ayant pour objet l'exploitation d'une imprimerie, fabrique de cartonnages et de registres, commerce de papiers, cartons et fournitures de bureaux, etc., avec siège à Lille, rue de Tournai, 68.

Par acte s. s. p. en date à Lille, du 5 juin 1914, il a été formé une Société en commandite simple, sous la raison et la signature sociales : A. LELEU et Cie, ayant pour objet la fabrication et la vente du plomb en tuyaux, avec siège à Lille, rue des Casernes, 3.

Par acte passé devant Me Ducrocq, notaire à Lille, le 29 mai 1914, il a été apporté diverses modifications aux statuts de la Société en commandite par actions : PRUVOST fils et Cie, ayant siège à Lille, rue des Guinguettes 58.

Par acte passé devant Me Tambeau, notaire à Lille, le 5 juin 1914, il a été formé une Société en nom collectif, sous la raison et la signature sociales : F. DEBIEVRE et M. VERNIER, ayant pour objet le commerce des produits chimiques, couleurs, drogueries, pétroles, etc., avec siège à Lille, rue de Thionville, 7.

Par acte passé devant Me Ducrocq, notaire à Lille, le 26 mai 1914, il a été apporté diverses modifications aux statuts de la Société en commandite simple : H. DEGRYSE et Cie, ayant siège à Lille-Fives, rue Pierre-Legrand, 28.

RÉUNIONS

Le 22 juin 1914, à 12 h. 1/4, réunion pour la dernière affirmation des créances du sieur Gustave SCHOUTHEER, quincaillier à Haubourdin. — Juge-Commissaire : M. Nicodème ; liquidateur : M. Cocuet.

Le 29 juin 1914, à 12 h. 1/2, réunion pour la reddition du compte définitif du sieur LION, en son vivant, négociant à Haubourdin. — Juge-Commissaire : M. Nicodème ; syndic : M. Wannebroucq.

Le 29 juin 1914, à 12 h. 3/4, réunion pour la dernière affirmation des créances du sieur MOULARD, nouveautés à Lille, rue de la Barre. — Juge-Commissaire : M. Lepez ; liquidateur : M. Fremaux.

Le 2 juillet 1914, à 12 h. 1/4, réunion pour la première fois du syndic de l'union du sieur Victor DIERYCKX, industriel à Loumne. — Juge-Commissaire : M. Van Pétegheim ; syndic : M. Manez.

Le 3 juillet 1914, à 12 h. 1/2, réunion pour le redditions du compte définitif de la dame veuve BILLIAUX, cabaretière à Lille, rue Saint-Nicolas. — Juge-Commissaire : M. Van Pétegheim ; syndic : M. Carbonnier.

Le 3 juillet 1914, à 12 h. 3/4, réunion pour la reddition du compte définitif du sieur Mendès ROSEMBLATT, négociant à Lille, rue de Pisa, 60. — Juge-Commissaire : M. Van Pétegheim ; syndic : M. Carbonnier.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES ET DE LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le sieur Gustave KOHLBRANDT constructeur à Lille, rue de Bruxelles, 24, a été déclaré en état de faillite ouverte par jugement du Tribunal de Commerce de Lille, du 23 juin 1914. — Juge-Commissaire : M. Descamps ; syndic : M. Pannard.

Le sieur Henri PHILIPPO, négociant en vins, 122, rue d'Iéna, a été admis au bénéfice de la liquidation judiciaire, par jugement du Tribunal de Commerce de Lille, du 26 juin 1914. — Juge-Commissaire : M. Thiriez ; liquidateur : M. Pannard.

DISPENSAIRES
FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

Des consultations sont données gratuitement aux indigents par les Docteurs de la Faculté Catholique de Médecine, aux jours, heures et lieux indiqués ci-dessous.

Dispensaire Saint-Raphaël
RUE DU PONT, 25

Maladies internes. — M. le docteur Fallut : mardi, jeudi, samedi, à deux heures.

Maladies de la bouche et des dents. — M. le docteur Gillet ; lundi, mercredi, vendredi, à huit heures.

Maladies chirurgicales. — M. le docteur Faucon : lundi, mercredi, vendredi, à trois heures et demie.

Maladies des femmes. — M. le docteur Vautrin : lundi, vendredi, à trois heures et demie.

Maladies des yeux. — M. le docteur Valtaz : mardi, jeudi, samedi, à trois heures et demie.

Maladies cervicales. — M. le docteur Verbert : mardi, samedi, à deux heures.

Maladies de la peau. — M. le docteur Daniel : lundi, vendredi, à deux heures.

Maison St-Antoine
Ge Patronage
223, BOULEVARD VICTOR-HUGO

Maladies des enfants. — M. le docteur Langlet : tous les jours à neuf heures et demie, le dimanche excepté.

Dispensaire Saint-Camille
RUE DE LA BASSÉE, 8

Près la Place du Tourtoing, cars A, B, P.

Maladies de la gorge, du nez et des oreilles. — M. le docteur Lestrand : mardi, vendredi, à neuf heures et demie.

Maladies chirurgicales. — M. le docteur Franchomme (service d'hiver) ; M. le docteur Barbet (service d'été) : mardi, jeudi, samedi, à deux heures.

Voies urinaires. — M. le docteur Cuvelet : lundi, jeudi, à neuf heures.

Estomac et intestins. — M. le docteur Duquier : jeudi, à dix heures et demie.

JOURS AUXQUELS LE DISPENSAIRE EST FERMÉ

Les dimanches et jours fériés. — Le jeudi des Morts. — Le jour de la rentrée solennelle des Facultés. — Le lendemain de Noël. — Le 31 décembre, les 1er et 2 janvier. — Le Mardi-Gras. — Le 19 mars. — Depuis le jeudi-Saint jusqu'au mercredi suivant exclusivement. — Le lundi de la Pentecôte. — Le Braderie. — Le 14 juillet. — Du 1er août au 1er octobre.

UNE DAME A LA MER
doit avoir un postiche en cheveux naturels, que l'on trouve MAISON SAULIER, spécialité pour ses beaux cheveux, 31, rue de l'Hôpital-Militaire, donnant à l'église Saint-Etienne, clientèle sérieuse. Téléphone 27-16. 7128

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE	OEUFS	POMMES de TERRE
Paris, 24 juin (pour comparaison)	le kilo Normandie ... 2,35 à 2,60 Bretagne ... 2,20 à 2,30 Touraine ... 2,30 à 2,40 Midi et Est. 2,35 à 2,50	la douz. Normandie 1,10 1,20 1,30 1,40 Bretagne ... 1,00 1,10 1,20 1,30 Ouest ... — — 0,90 1,00	les 100 kilos Paris ... 11,00 à 12,00 Rouen, R. P. 10,00 à 11,00 Caen ... 10,00 à 11,00 Rail. ... 10,00 à 11,00
Lille, 24 juin ...	2,20 à 2,70 le kilo	0,00 à 0,00 le cent	0,00 à 0,00 les 100 k.
Arras, 20 juin 1914 ...	2,50 à 2,60 le kilog	2,30 à 2,40 le quart	0,00 à 0,00 les 100 k.
Armentières, 23 juin ...	2,50 à 0,00 le kilo	11,50 à 0,00 le cent	
Audruicq, 20 juin ...	2,10 à 2,30 le kilo	2,25 à 2,50 le quart	
Avesnes, 20 juin ...	1,40 à 1,50 les livres	2,20 à 2,40 le quart	
Bailleul, 22 juin ...	2,40 à 2,50 les livres	2,25 à 2,30 le quart	
Bergues, 23 juin ...	2,00 à 0,00 le kilo	11,00 à 0,00 le cent	
Bourbourg, 22 juin ...	0,00 à 2,00 le kilo	10,00 à 11,00 le cent	
Cambrai, 17 juin ...	1,45 à 1,50 la livre	2,00 à 0,00 le quart	
Cassel, 20 juin ...	1,90 à 2,00 la livre	2,00 à 2,20 le quart	
Cysoing ...	2,00 à 2,00 le kilo	2,10 à 2,20 le quart	
Douai, 20 juin ...	2,30 à 2,40 le kilog.	2,15 à 2,40 le quart.	9,00 à 0,00 le kilog.
Estaires, 20 juin ...	2,30 à 2,40 la livre	2,25 à 2,40 le quart	10,00 à 10,00 les 100 k.
Etrelles, 20 juin ...	2,30 à 2,40 la livre	2,30 à 2,40 le quart	
Fourmies, 20 juin ...	1,40 à 0,00 la livre	2,30 à 2,50 le quart	
Hazebrouck, 20 juin ...	1,85 à 1,85 la livre	2,00 à 2,20 le quart	
Haubourdin, 22 juin ...	2,40 à 2,50 la livre	2,00 à 2,20 le quart	
La Bassée, 23 juin ...	2,30 à 2,40 la livre	2,00 à 2,20 le quart	
Landrecies, 20 juin ...	2,30 à 2,40 la livre	2,00 à 2,20 le quart	
Le Quesnoy, 20 juin ...	1,50 à 0,00 la livre	2,00 à 2,20 le quart	
Merville, 24 juin ...	2,50 à 0,00 la livre	2,40 à 2,60 le quart	
Orchies, 22 juin ...	1,60 à 0,00 la livre	2,30 à 0,00 le quart	
Quesnoy-s-D., 20 juin.	1,60 à 0,00 la livre	2,10 à 0,00 le quart	
Steenwerck, 22 juin ...	1,60 à 1,80 la livre	2,00 à 2,20 le quart	
Sidlarze, 27 juin ...	1,80 à 0,00 la livre	2,00 à 0,00 le quart	
Samain, 20 juin ...	1,75 à 1,75 la livre	2,00 à 0,00 le quart	
Steenwerde, 27 juin ...	1,40 à 1,45 la livre	1,90 à 2,00 le quart	
Valenciennes, 27 juin.	1,80 à 0,00 la livre	2,20 à 2,40 le quart	
Wormhout, 20 juin ...	1,75 à 0,00 la livre	2,00 à 2,20 le quart	

AVIS. — IMPÔT SUR LE REVENU EN A PARTIR DU 1er JUILLET. — Devant les nouvelles Lois fiscales françaises il importe grandement, à tous les porteurs français de titres étrangers de se renseigner pour agir au mieux de leurs intérêts.
Nos lecteurs peuvent demander des instructions à la BANQUE HENRI LEMAN, de TOURNAI (Belgique) — Maison fondée en 1797 — ou à ses succursales de MOUSCRON et de PERUWELZ (Belgique).
LOCATION de COFFRES-FORTS, et GARDE de TITRES à DÉCOUVERT
6128

FEUILLETON N° 16

LA SEULE RICHESSE

PAR

Paul de GARROS

— Oh ! pas du tout, Jaurais été, d'ailleurs, fort embarrassé pour cela, attendu que j'ignore l'adresse de M. Julien Surgères. Mais, tenez, il nous a vus, il quitte sa place et se dirige de ce côté : vous saurez bientôt, madame, quelle raison a poussé votre neveu à assister à la « première » de notre pièce.

— C'est la raison que je viens de dire, allez, il n'y a pas de doute. Julien doit être dans la misère et ne serait pas fâché de se rapprocher de sa tante, c'est-à-dire de son banquier.

Pendant que cette conversation s'achevait à demi-voix entre le romancier et la châtelaine de Montchal, les messieurs assis au rez-de-chaussée avaient quitté l'avant-scène. Lorsque Julien arriva, il ne trouva que les dames et Darlande.

Contrairement à ce que supposait son aimable tante, le jeune homme n'avait pas du tout l'attitude d'abattement et d'embarras que donne la misère. Il avait, au contraire, l'air satisfait, joyeux Mme Meilleraye en fut vexé.

— Eh ! bien, comment ça va, mon ami ? demanda-t-elle d'un ton aigre. Te trouves-tu bien de ta nouvelle existence ?

— On ne peut mieux, ma tante, et je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pas pris plus tôt le parti... que j'ai pris, il y a trois mois... Je trouve dans le travail les plus grandes satisfactions et je n'ai plus le temps de m'ennuyer, ce qui est fort appréciable.

— Et tu viens te délasser ce soir en écoutant la musique de M. Vernade ?

— Darlande et Vernade sont deux compatriotes et deux camarades d'enfance. Il est tout naturel que je vienne les applaudir.

— Merci, mon cher Julien, dit Darlande, mais vous auriez dû m'écrire un mot pour me demander une ou plusieurs places.

— J'ai craint d'être indiscret. J'ai pensé que vous aviez ce soir beaucoup d'amis à satisfaire.

— C'est vrai, mais vous êtes parmi les amis...

Darlande n'acheva pas sa phrase, son attention ayant été détournée et absorbée par l'arrivée dans l'avant-scène d'en face d'une femme extrêmement élégante et constellée de pierreries, qu'accompagnaient un monsieur et une dame âgée.

Il se pencha à l'oreille de sa mère.

— Toi qui connais tout le monde, maman, murmura-t-il, tu connais peut-être cette dame... que les joailliers doivent tenir en si haute estime.

Mme Bonnefoy répondit tout bas :

— C'est Mme Clairembault... Je savais qu'elle devait venir... C'est moi qui ai fait suggérer aux personnes qui l'accompagnent l'idée de l'amener.

— Tu les connais aussi ces gens-là ?

— De vue et de nom, pas autrement, mais j'ai une amie qui les connaît. Ce sont les propriétaires d'un grand magasin du faubourg Poissonnière ils sont fort riches...

— Et pour montrer qu'ils sont riches, ils prennent les places les plus chères ?

— Ne t'en plains pas.

— C'est vrai. Tu ne peux pas, cependant, m'empêcher de les trouver bien vulgaires... Mais sais-tu que c'est très habile d'avoir amené Mme Clairembault ici ce soir... Si d'Orchaise y vient aussi, comme c'est probable, sa position sera plutôt embarrassante... Décidément, tu vas beaucoup mieux pour avoir imaginé une combinaison aussi machiavélique...

— Oui, depuis trois ou quatre jours, je n'ai plus mal à la tête..., mais parle plus bas, je crois que Claude, qui paraît absorbé par ce que lui raconte M. Surgères, nous écoute tout de même d'une oreille.

Olivier, baissant encore la voix, ajouta :

— Je ne suis pas curieux, mais ça m'a mauvalit de voir la tête que fera M. d'Orchaise... Tiens, le voilà...

— Où donc ?

— Là-bas, au milieu des fauteuils d'orchestre. Il s'entretient avec animation avec un monsieur qui a un peu sa fourrure — quelque ami de cercle, sans doute, qu'il aura amené avec lui pour se donner une contenance.

Ces derniers mots avaient été prononcés un peu plus haut. Claude les ayant entendus se pencha pour regarder, puis aussitôt se recula, l'air contrarié : elle avait vu et compris.

— A tout à l'heure, dit Darlande, je vais rejoindre Vernade.

Puis, ayant ouvert la porte de la loge à Surgères qui regagnait sa place à l'arrière, il recula d'un pas pour glisser à l'oreille de sa mère :

— Nous allons voir ce qu'il fera à l'entr'acte.

Quand arriva l'entr'acte, Olivier Darlande n'eut pas le loisir de s'occuper de ce qu'il avait dit à sa mère : il était absorbé par d'autres soins. La vieille légende du sacrifice d'Iphigénie, traitée à la blague et adaptée à une histoire moderne follement drolatique, ayant mis le public en belle humeur, et la musique fraîche, mélodieuse, chantante de Vernade, l'ayant complètement emballé, le premier acte eût permis aux acclamations frénétiques à l'adresse des acteurs et des auteurs.

Aussi, dès que le rideau fut baissé, ce fut à qui se précipiterait pour féliciter les deux amis d'avoir su composer une œuvre aussi charmante, aussi étrangère et tout de même honnête.

Calchas, le devin Calchas, ne fut pas un des moins empressés à accourir.

— Hein ! hein ! mes enfants qu'est-ce que je vous disais ? répétait-il. Maintenant, ce n'est plus pour trois cents que je parie, c'est fini, le succès est assuré... Oui, oui, je paris pour cinq cents...

Lorsque Darlande parvint enfin à s'échapper, il se dirigea aussitôt vers l'avant-scène où se trouvaient sa mère et les dames Meilleraye. Le second acte commençait quand il entra.

Mme Bonnefoy, qui se tenait dans le fond de la loge, glissa à l'oreille de son fils :

— Tu sais, M. d'Orchaise n'a pas paru pendant l'entr'acte.

Olivier jeta alors un coup d'œil sur l'orchestre et constata que les deux fauteuils occupés par d'Orchaise et son compagnon étaient vides : le baron, ne voyant rien entre deux feux et flairant quelque embûche, avait jugé plus prudent de s'échapper.

Pendant le reste de l'acte M. Hubert Meilleraye, chez qui la préoccupation de ses affaires dominait tout autre sentiment, n'avait pas perdu son temps. Profitant de ce que Raymond était sorti un instant pour griller une cigarette, il avait demandé à M. Bonnefoy :

— Eh bien, qu'en sommes-nous ? Pensez-vous que vos démarches donneront des résultats favorables ?

Le banquier, que la gaieté de la pièce ne parvenait pas à dérider, poussa un soupir et murmura :

— Si je vous faisais une réponse affirmative, je mentirais. J'aime mieux vous avouer la vérité. La personne sur laquelle je comptais pour nous tirer de peine ne veut pas marcher. Elle prétend que ses efforts pour sauver les actions de Dakoor seraient inutiles.

« C'est faux. J'ai vu, il y a deux ans, une affaire industrielle très mau